



Communiqué de presse

29/21

Montreuil, le 17 mars 2021.

Plus de 300 personnes à Paris pour soutenir la liberté syndicale et la liberté d'expression !

Notre Délégué Syndical Central CGT Korian est accusé de « complicité de diffamation » pour avoir alerté dans l'entreprise et dans les médias, sur la gestion de la crise sanitaire au sein de cette entreprise... ou plutôt la gestion économique basée sur le modèle capitaliste plutôt que sanitaire. Gestion qui a impacté défavorablement les conditions de travail et la qualité de prise en charge des résidents.

Convoqué jeudi 11 mars 2021 par la justice, suite à la plainte de Korian, une première journée de mobilisation en soutien à notre délégué CGT-Korian a rassemblé plus de 300 personnes devant le tribunal de Paris et bien d'autres dans les territoires.

Les soutiens ont été nombreux, tant au niveau national qu'europpéen : la Confédération CGT, la Fédération CGT santé et action sociale et ses Unions Fédérales, l'Union Fédérale de la Santé Privée, des dizaines de soutiens des structures locales et départementales, l'EPSU (Fédération Syndicale Européenne des Services Publics), la FeSP-UGT et la CCOO d'Espagne, la BBTK-SETCA, la Fédération syndicale Belge des employés de la FGTB, le syndicat allemand VER.DI, le syndicat Italien FPCCGIL et le soutien indéfectible de HK toujours présent lors des luttes des travailleurs merci à eux tous.

La CGT exige que soient respectés les droits fondamentaux et que cessent les « poursuites-baillons » engagées envers les courageux lanceurs d'alerte, les journalistes et syndicalistes. Korian tente de les briser, mais comme le roseau, il ne se rompra pas !

La liberté syndicale comme la liberté d'expression ne peuvent être remises en cause. Tout militant syndical, tout salarié est en droit de critiquer, tant l'organisation de l'entreprise, que les propos, les décisions ou les méthodes qui lui paraissent inappropriés pour les salarié-e-s et les résident-e-s.

La prochaine audience de notre délégué poursuivi aura lieu le mardi 13 décembre 2022 !

Nous restons pleinement résolus à poursuivre nos pratiques syndicales, toutes les tentatives d'intimidation renforcent cette détermination.